PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 90

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – **Fax** : 02.96.83.15.63.
E-mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 20 avril 2017

Concours Régional des Batteries Fanfares

Le **dimanche 30 avril** prochain, aura lieu le Concours Régional des Batteries Fanfares et Harmonies à Plumaugat. Le matin, les concours se dérouleront dans les salles des fêtes de Broons, Lanrelas et Guitté ; et à l'issue certaines fanfares donneront une aubade sur la place publique de ces communes.
A Plumaugat, Les Cadets de Mauron donneront une aubade vers 12 h 30 après son passage au concours.
A partir de 14h30 : parade d'une douzaine de fanfares qui passeront dans le bourg en direction du grand parking de la salle des fêtes où se déroulera le festival suivi de la remise des prix.
Toute la journée, vous pourrez vous restaurer sur place (sandwichs, galettes – saucisses, frites, boissons).
La journée se terminera par un bal disco à la salle des fêtes. Nous vous souhaitons de passer une belle journée « en musique » ! Souhaitons que la météo soit au rendez – vous !

L'équipe de la Flèche

RESUME CONSEIL DU 4 avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 : M. le Maire expose au CM que dans le cadre de la création de DINAN Agglomération, il y a nécessité d'harmoniser les taux de fiscalité sur l'ensemble du territoire. Il a été retenu le principe de neutralité fiscale sur 3 ans : neutralité des recettes fiscales de l'agglomération, neutralité des recettes fiscales des communes et neutralité pour les contribuables. Si pour notre secteur, l'harmonisation conduit à une augmentation de la part intercommunale, les taux de la commune doivent baisser en conséquence. Une attribution de compensation sera versée en contrepartie. Pour autant, en tenant compte d'un contexte économique et social difficile, le CM décide d'augmenter les taux de 1 % (Taxe habitation 8.48 %, Taxe foncière sur le bâti 12.05 %, Taxe foncière non bâti 39.20 %).

Examen proposition offre de prêt : M. le Maire rappelle au CM qu'il était prévu dans le budget de réaliser un emprunt pour financer les travaux d'aménagement du bourg et effacement des réseaux. Après examen des offres, le CM décide de réaliser un emprunt de 250 000 € sur 15 ans au taux de 1,40 % à échéances à capital constant et retient l'offre du Crédit Agricole. Le déblocage de l'emprunt est prévu en juin 2017.

Indemnité des élus modification de l'indice brut terminal : M. le Maire expose au CM le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 qui fait passer de 1015 à 1022 l'indice brut qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux (applicable au 1er janvier 2017). Après délibération, le CM approuve cette modification d'indice.

Décision modificative Budget communal n°1 : M. le Maire fait le point des dépenses engagées sur le budget communal. Il propose de voter la modification suivante : article C 4581 : 2 017 € ; article C 4582 : 2 017 €. Le CM approuve cette modification.

Devis SDE : éclairage parking rue de Trémorel : M. le Maire présente au CM le projet d'éclairage public du SDE pour le parking rue de Trémorel qui s'élève à 3 000 € HT. La commune percevra du SDE une subvention de 60 %. Après délibération, le CM approuve cette offre et décide de réaliser les travaux.

Devis SDE : éclairage abris bus rue de Caulnes : M. le Maire présente au CM le projet d'éclairage public du SDE pour l'abris bus rue de Caulnes qui s'élève à 1 600 € HT. La commune percevra du SDE une subvention de 60 %.
Après délibération, le CM approuve cette offre et décide de réaliser les travaux.

Devis Géomètre : délimitation du domaine public avant travaux d'aménagement : M. le Maire expose au CM qu'il serait opportun dans le cadre de l'aménagement du bourg de procéder à une délimitation de la propriété affectée à la domanialité à caractère voie pour certains secteurs. Après délibération, le CM retient la proposition de la SARL PRIGENT et associés.

Devis matériel : tondeuse : M. le Maire rappelle au CM qu'il est prévu au budget l'achat d'une nouvelle tondeuse. Après délibération, le CM décide d'acheter une tondeuse de marque TORO et retient l'offre de MPS.

Devis ordinateurs : M. le Maire rappelle au CM la nécessité de remplacer les 2 ordinateurs du secrétariat.

Après délibération, le CM décide de remplacer les 2 postes et retient l'offre des ETS POTIER de Taden.

Elaboration Plan Communal de Sauvegarde : M. le Maire présente au CM la démarche entreprise pour la réalisation d'un plan communal de sauvegarde (PCS) avec les communes du pays de Caulnes et la commune d'Yvignac la tour. Le but de ce plan est de permettre à la commune de disposer d'une organisation adéquate pour réagir avec rapidité et efficacité à un évènement de sécurité civile, en remplissant son rôle d'acteur de la sauvegarde des personnes et des biens. Ce plan va comporter plusieurs chapitres : organisation communale de la crise, alerte et information de la population, risques recensés, moyens et ressources, plan d'action, DICRIM, mise à jour, validation et publication.

La méthodologie comporte des réunions à deux niveaux : communal et intercommunal : des comités de pilotage sont mis en place à ces deux niveaux. Le coût d'élaboration du PCS s'élève à **11 400 euros TTC** (2000 € TTC pour PLUMAUGAT). Cette somme sera versée à ECTI par les communes du pays de Caulnes et la commune d'Yvignac la Tour. Après délibération, le CM décide d élaborer ce Plan Communal de Sauvegarde.

Demande subvention voyage école Sacré Cœur : M. le Maire fait lecture au CM d'un courrier de la Directrice de l'école du Sacré Cœur concernant une demande de subvention pour un voyage en Normandie, à raison de 3 jours pour les CP et de 5 jours pour les CE et CM soit 44 élèves de PLUMAUGAT. Après délibération, le CM décide d'accorder une subvention de 25 €/enfant participant au voyage et domicilié à PLUMAUGAT. Cette subvention sera versée à l'OGEC.

Motion de soutien à l'Agriculture : M. le Maire fait part au CM qu'il a reçu de la Mairie de Plédéliac une proposition de "Motion de soutien à l'agriculture" en raison des évènements qui se passent dans nos campagnes (grave crise, économique, sociale et humaine que traversent les filières d'élevage). Après délibération, le CM décide d'adopter cette motion de soutien à l'agriculture et autorise M. le Maire à la signer.

PELE – MELE :

1 – Portes Ouvertes 2017 :

Lycée Saint Nicolas La Providence Montauban de Bretagne : Samedi 20 mai 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

2 – Bienvenue dans mon jardin en Bretagne : Ouvrez les portes de votre jardin au naturel les 10 et 11 juin 2017 ! Tous les deux ans en Bretagne est organisé le rendez-vous « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » coordonnée par de nombreux acteurs du jardinage et de l'environnement. En 2015, près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés. Pour cette nouvelle opération, si vous êtes sensibles à l'environnement et jardinez sans pesticides, ouvrez votre jardin aux publics ! Vous pourrez alors partager vos expériences et échanger sur le jardinage au naturel avec d'autres passionnés. Pour participer à l'opération, les 10 et 11 juin 2017, inscrivez-vous en ligne sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org avant le 1er avril. Dinan Agglomération organisera des ateliers « jardiner au naturel » lors de ce week-end.

3 – TELETHON (relais des dix Clochers) : Suite à la décision du Président, l'association est dans l'obligation d'organiser une assemblée générale extraordinaire qui est fixée au **vendredi 19 mai 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de Rouillac.** Ordre du jour : Elire un nouveau bureau. Pour une bonne organisation, il serait vivement recommandé d'avoir au minimum 2 représentants par commune. Tous les bénévoles y sont conviés afin de commencer à préparer l'édition 2017. Vous pouvez déjà apporter vos suggestions. Nous comptons sur votre présence. La Secrétaire Mme Karine Gouya

4 – Dans le cadre de **l'élaboration du PLUI** (plan local d'urbanisme intercommunal) un registre de concertation à la disposition de la population sera accessible à la mairie. Ce registre servira à compiler les observations et remarques des citoyens sur le projet de PLUI.

5 – Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les pelouses, les parterres de fleurs, les lieux accessibles au public d'une manière générale, aux enfants en particuliers, ne doivent pas servir de lieu d'aisance pour leurs animaux. Merci de bien vouloir respecter cette règle de bon sens !!

6 – Restaurant L'AUTHENTIK : le 19 et 20 mai, repas américain (possibilité de plats à emporter).

7 – ELECTIONS : nous rappelons que pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être muni d'une pièce d'identité avec photo.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de avril et mai :

Dimanche 23 avril : Pêche populaire Comité des Fêtes
Dimanche 30 avril : Concours régional des batteries fanfares
Lundi 8 mai : Commémoration du 8 mai
Vendredi 12 mai : Palet CBA
Samedi 13 / Dimanche 14 mai : Fête du Pays

- Le 13 : repas jambon grillé
- Le 14 : courses cyclistes
- Pendant les 2 jours fête foraine.

Samedi 20 mai : Randonnée chantée Nicolail'
Samedi 27 mai : Jarret frites : Amicale des sapeurs pompiers (Tickets en vente à la boulangerie ou auprès des pompiers).

Football :

Equipe A
A l'extérieur
14 mai à 15 h 30 contre Trémorel US 2
A domicile
23 avril à 15 h 30 contre Plumaudan AS

Equipe B
A l'extérieur
23 avril à 13 h 30 contre Saint Jacut SP 2
21 mai à 13 h 30 contre Et SP Loscouet sur Meu 2
A domicile
14 mai à 15 h 30 contre Trémorel US 3

Messes :

Lundi 8 mai à 10 h 30 à Plumaugat (commémoration)
Dimanche 14 mai à 10 h 30 à Caulnes (1ère Eucharistie)
Jeudi 25 mai à 10 h 30 à Caulnes (profession de Foi)
Dimanche 28 mai à 10 h 30 à Benin

Prochaine réunion de conseil : 26 avril 2017 à 20H00